Listen to this article

Cher frère Russell, Quelques-uns d'entre nous voudraient encore sur deux points votre avis.

(1) Quelle doit être notre attitude envers des frères qui tiennent des petites réunions sans être délégués ou autorisés par le groupe auquel ils appartiennent'?

2) Nous avons pris acte de vos conseils au sujet des réunions de témoignage et de leur bien en fait de développement de caractère. Mais que faut-il faire quand le groupe désire de telles réunions et que des anciens s'y opposent?

La réponse du directeur.

Nous pensons que c'est peu sage d'un frère de se réclamer d'un groupe tout en l'ignorant dans la question de convocations de réunions. Car pour un frère de commencer, d'annoncer et de tenir des réunions pendant les réunions régulières du groupe, etc., sous-entendrait plus ou moins qu'il ignore le groupe: et de tenir des réunions aux mêmes heures pourrait être interprété comme voulant faire de l'opposition. Mais même si ces faits se produisent, cela ne constituerait pas encore un cas d'offense ou donnant lieu à l'excommunication. Le groupe devrait se réjouir d'apprendre que l'Evangile du Royaume est prêché, même si c'est « *par envie et par un esprit de contention*» (Phil. 1: 15). Un groupe n'aurait pas plus de raison de penser ou de dire du mal d'un tel frère et de ses efforts, qu'il n'a le droit de penser ou de dire du mal d'un pasteur quelconque de n'importe quelle congrégation.

Si, cependant, un frère était invité a une petite causerie dans une réunion privée ou semi-publique de quelques-uns, non pas d'un groupe régulier, ou dans un esprit de dispute, ou à l'heure de la réunion du groupe, il n'y aurait, aucune raison, semble-t-il, de le réprouver. Au contraire, nous devrions tous apprécier son amour, son zèle. remercier Dieu pour le privilège accordé à ce frère et chercher à faire de même.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Ayons bien présent à l'esprit que le Seigneur n'a donné à aucun de nous le droit de surveiller son œuvre, ni de défendre à autrui de prêcher l'Evangile. Les disciples firent cela jadis, à une certaine occasion, et Jésus les reprit en leur disant: *« Ne le lui défendez pas; car il n'y a personne qui fasse un miracle en mon nom et qui puisse aussitôt mal parler de moi»* (Marc 9:38—40). Il dit aussi: « *Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux»* (Matth. 18 : 20) Il ne dit pas que ces deux ou trois doivent être autorisés, chargés ou privilégiés par l'homme. Par conséquent, toute collaboration dans l'assemblée devrait se faire dans l'esprit de charité, de sagesse et d'appréciation de la volonté divine, ainsi que dans le but de l'unité de l'Eglise.

Nous sommes vraiment surpris d'apprendre qu'il se trouve une tant soit petite opposition contre les réunions hebdomadaires de témoignages que nous avons si chaudement recommandées. Nos expériences prouvent que ce genre de réunion est des plus aidant au spirituel. En plusieurs endroits, si la force des choses ne permettait qu'une seule réunion, les groupes tiendraient justement à la réunion de témoignage. comme à la meilleure et à la plus édifiante de toutes. Nous recommandons mercredi soir comme occasion la plus convenable pour cette sorte de réunion. Nous avons déjà recommandé pour sujet hebdomadaire le texte de la «Manne » (anglaise) du jeudi précèdent. En observant ces règles le peuple de Dieu dans tout le monde peut penser, étudier et s'attendre à des expériences dans la même direction, tout en obtenant des bénédictions correspondantes.

Nous recommandons l'essai de cette méthode à tous les groupes, partout. Ils auront abondamment à témoigner une fois qu'ils auront pris pour habitude dans les affaires de la vie, de regarder à la providence divine, pour prendre bonne note des leçons et des expériences, les comparant avec les instructions de la parole de Dieu. Ceux qui y donnent suite sont souvent surpris combien plus que par le passé chaque jour leur est dorénavant précieux.

Pour plusieurs la routine des affaires ou même le rêve constituent toute la vie. Comme «nouvelles créatures» nous voulons que chaque jour soit bien rempli d'expériences chrétiennes, de pensées intelligentes, inspirées et dirigées par la bonne Parole. Cette condition bénie put être atteinte dans une grande mesure par la méthode indiquée. Notre croissance dans la grâce dépend beaucoup plus de ce

que nous agitons dans nos pensées, notre âme et notre volonté en connexion avec ce que nous savons déjà et ce que nous apprenons journellement être la volonté de Dieu, que du nombre de chapitres et de versets que nous lisons.

Il n’est pas de la compétence des anciens mais de celle du groupe de déterminer quel genre de réunions il désire. Lorsque le groupe prend une décision, les anciens ont naturellement toujours le privilège de démissionner. Il est certainement plus avantageux, aussi bien pour les anciens que pour le groupe, que tels anciens donnent leur démission, si, au lieu de chercher à servir le peuple du Seigneur, ils veulent le gouverner.

L’expérience, toutefois, nous enseigne que souvent là ou on suppose de l’opposition ce sont plutôt des malentendus. Nous conseillons une étude nouvelle et soignée du tome VI des Etudes des Ecritures (cet ouvrage va paraître dans les « Tours» 1913. Réd.). En effet, nous avons à rappeler à nos chers amis la faiblesse de notre mémoire et partant la sagesse de la course poursuivie par plusieurs — savoir, la lecture annuelle des six tomes entiers des Etudes des Ecritures — douze pages et plus par jour. Ceux qui font, ainsi recueillent une grande bénédiction et donnent des preuves de grande clarté dans la vérité.